



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

LGV

Question écrite n° 16961

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la disparité en matière d'infrastructure ferroviaire à grande vitesse au sein de l'Union européenne. À ce propos, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qui sont mises en œuvre par l'Union européenne pour favoriser la construction de lignes à grande vitesse dans les pays qui n'en sont pas dotés et qui pourtant participent au développement industriel et économique de l'Union européenne.

Texte de la réponse

Jusqu'à la fin des perspectives financières de l'Union européenne actuellement en vigueur (2007-2013), les États membres peuvent faire appel à deux ressources budgétaires communautaires pour leurs projets d'infrastructures de transport : le FEDER (fonds européen pour la politique régionale) et le financement RTE-T (réseau transeuropéen-transports). Dans le respect du principe de subsidiarité, ces fonds n'opèrent pas de distinction entre les différents modes de transports terrestres. Même si certaines de leurs dispositions incitent au développement des modes de transports respectueux de l'environnement, comme le rail, l'utilisation de ces fonds par les États membres est le reflet de leur politique nationale de développement d'infrastructures pour lesquels ils restent souverains. En l'état actuel des négociations du cadre financier 2014-2020, ces dispositions ne devraient pas évoluer.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16961

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2013](#), page 986

Réponse publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 10152